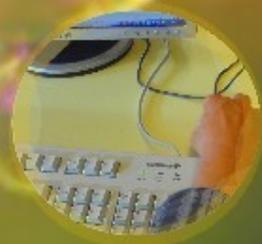


Rapport annuel 2013



Association Neuchâteloise

ANTENNE HANDICAP MENTAL

Billet de la Présidente

Une nouvelle année a passé pour Antenne Handicap, et alors que j'écris ce mot, je m'étonne encore de la rapidité avec laquelle elle s'est écoulée !

Notre comité a eu le plaisir de se retrouver à de nombreuses reprises ces 12 derniers mois et de constater à quel point le travail d'Antenne était important.

Comme chaque année, nous avons discuté de sujets parfois douloureux, comme la refonte du mode subventionnement de l'article 74 de l'OFAS, mais heureusement rien qui ne menace pour 2013 le bon fonctionnement de notre association, notamment grâce à la vigilance des deux permanents ! Merci pour leur attention et leurs contacts avec les diverses administrations.

Nous avons également pu rencontrer Monsieur Jacques Laurent, directeur du service des institutions pour adultes et mineurs afin d'explicitier notre travail et notre fonctionnement, de donner une vision plus nette de l'utilisation de la subvention cantonale.

Mais heureusement, de nombreux sujets plus sympathiques sont aussi au menu de notre comité ! Par exemple le succès chaque année répété des centres aérés, et le plaisir de constater le travail fait par les moniteurs pour accueillir au mieux la totalité des enfants inscrits, quel que soit le degré de leur handicap et les inquiétudes de leurs parents ! Bravo à tous les fantastiques moniteurs des centres aérés !



C'est aussi avec une grande joie (et parfois un peu d'envie pour certains cours) que je consulte le programme de la formation continue pour 2013 - 2014. Les cours sont non seulement intéressants d'un point de vue loisirs, créatifs ou instructifs, mais chaque année, au moins un cours met l'accent sur les droits des personnes avec handicap ou sur leur intégration à la société. Cette année, le cours 'Aide et Entraide' permet de rechercher entre autres des réponses à des questions de droit du travail, et de renforcer de cette façon l'autodétermination de chacun. Et je sais que de nombreux cours particulièrement innovants sont dans les tiroirs des permanents. Je me réjouis déjà du programme de l'année prochaine, attendez-vous à être épatés !

Force est de remarquer que le combat depuis déjà de nombreuses années d'Antenne pour le droit à l'autodétermination des personnes handicapées semble maintenant "essaimer" dans les nombreuses structures et institutions de notre canton. La prise de conscience que l'institution doit répondre aux besoins de la personne, et non l'inverse, est appliqué avec de plus en plus de rigueur. Antenne a eu un rôle précurseur et novateur dans ce domaine, et je constate avec plaisir que cette philosophie est de plus en plus mise en application par tous les acteurs du domaine ! De là à dire qu'on va vers des lendemains qui chantent, il n'y a qu'un pas, et j'ai très envie d'y croire !

Pour terminer ce billet, un grand merci à tous les enseignants, les assistants, les moniteurs, les bénévoles et les donateurs qui rendent possible l'activité d'Antenne ! On ne serait rien sans eux. Encore Bravo et à l'année prochaine!

Anne-Catherine Lancaster

Centres Aérés

En 2013, comme chaque année, nous avons organisé deux semaines de centre aéré, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, pour des enfants et des adolescents en situation de handicap. Ils se sont déroulé au collège de la Maladière pour Neuchâtel et au collège de l'Ouest pour La Chaux-de-Fonds.

Nous constatons un nombre important de nouveaux, souvent des petits entre 4 et 8 ans. Le fait d'accueillir de nouveaux enfants nécessite un travail en amont un peu plus important, ceci simplement afin d'obtenir suffisamment de renseignements pour permettre une organisation et une planification d'activités en adéquation avec les possibilités de ces enfants.

Il faut savoir que lorsque nous recevons 30 enfants, nous avons en fait 25 programmes différents car ce qui est « génial, trop bien » pour l'un ne l'est pas pour l'autre. De plus les enfants qui nous sont confiés nécessitent un encadrement en personnel particulièrement important. Nous engageons souvent un adulte par enfant. Dans ces conditions il est donc difficile pour le personnel d'imaginer suivre les autres, ils n'ont que rarement le même programme. Cela n'exclut en rien les activités de groupe, mais les groupes changent souvent. Il faut noter ici que ce personnel s'est remarquablement bien adapté à cette situation et ce même si nous devons recevoir de nouveaux animateurs à chaque centre aéré.

C'est le lot de chaque organisme confronté à l'engagement d'animateurs pour de courtes périodes (camps, centres aérés, week-ends,...). Le personnel que nous engageons est en formation et nous contribuons à cette formation. Un fois cette formation terminée, comme nos animateurs ont en principe un brin de jugeote, ils cherchent un emploi à plein temps. Penser que nous ne pourrions engager que du personnel formé relève de l'utopie. Penser qu'un personnel formé accepterait un salaire de fr. 135.- par jour sur seulement 10 jours par année est tout aussi utopique.



Les activités de cette année ont été aussi variées que par le passé, citons entre autres le papiorama, la visite du zoo de Studen, les piscines des environs : Yverdon, Saignelegier, Neuchâtel. Dans les nouveautés, nous avons pu découvrir la nouvelle salle de Planeta Magic de La Chaux-de-Fonds, et nous avons gardé bien sûr quelques activités de base telles que la cuisine et la pâtisserie, l'initiation au hockey ou la séance de maquillage pour les ados, la visite aux animaux de la ferme spécialement organisée pour un adolescent effectuant son dernier centre aéré.

Club de Formation Continue

2013 nous a permis d'organiser 27 cours pour 207 étudiants également répartis entre les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.



Une des nouveautés cette année a été la très grande place donnée à la commission pour la formation continue. Cette commission est formée principalement d'étudiants utilisateurs habituels du Club de Formation Continue. Deux sujets sont régulièrement soumis à l'ordre du jour.

- L'évaluation des cours
- L'élaboration du programme

Et, cette année, grâce au dynamisme de cette commission, nous avons pu revoir le programme afin de proposer plus de cours en relation avec l'autodétermination qui demeure une préoccupation majeure de notre association et, nous avons pu le constater, également des étudiants.

De plus, nous avons démarré les évaluations de cours directement avec les étudiants de cette commission, Messieurs Dominique Lüdin, Cédric Droz et Mesdames Stéphanie Affolter et Mary-France Popin. Ces évaluations permettent de modifier, si nécessaire, les horaires et lieux de cours mais aussi de revoir l'enseignement lui-même. C'est aussi l'occasion de s'interroger sur le contenu des cours et d'imaginer les suites à donner lors du nouveau programme. Nous nous trouvons ainsi dans un système d'évaluation permettant d'amener des propositions.



En 2013, dans ce souci d'autodétermination et afin d'offrir une information précise, nous avons décidé d'organiser un cours sur le changement de loi concernant les curatelles. Cela en collaboration avec Monsieur Monard, directeur de l'office de protection de l'adulte et de son équipe. Un cours sur un groupe de parole a de même été organisé en octobre 2013.

Le fascicule lui aussi est revu régulièrement sur sa forme afin de le rendre plus attrayant, plus compréhensible pour tous, (par exemple : la décision de modifier la police pour en utiliser une plus simple pour les personnes dyslexiques dans le programme 2014-2015).

Nous avons eu de nombreuses demandes pour un cours de peinture que nous avons pu organiser à Neuchâtel avec Monsieur Jean Devost, artiste peintre de Colombier. Nous avons particulièrement apprécié que nos étudiants puissent utiliser différentes techniques et bénéficier du soutien et des compétences de cet enseignant.

Parmi les nouveautés de ce programme : un cours de bijouterie, un sur le budget, sur l'observation des chamois, le patchwork et un cours sur les odeurs.

Cette année nous avons aussi proposé des samedis découverte. Nous étofferons cette offre lors du prochain programme. Celui-ci s'organisait surtout en fonction de découvertes dans la nature, le prochain prendra un autre thème.

Les cours ont presque tous trouvé preneur. Il arrive que nous devions en supprimer un faute de participants, mais cela reste rare. Les raisons sont multiples, cependant la raison principale régulièrement évoquée est les déplacements. Les jours de cours ne semblent pas être un obstacle, nous avons néanmoins renoncé à proposer des cours le vendredi.

Nous adressons nos remerciements aux enseignants qui animent nos cours avec beaucoup de professionnalisme.

Nous aimerions aussi remercier le Cercle de l'Union de La Chaux-de-Fonds qui nous a fait don de ses locaux 10 mardis soir d'affilée pour l'organisation du cours de cuisine.



6ème révision LAI, deuxième volet

"Un référendum aura-t-il lieu en 2013 ?" Ainsi se terminait notre rapport sur la 6ème révision LAI, deuxième volet, l'année passée.

Que s'est-il passé en 2013 ? Durant le premier semestre, l'association « Non au démantèlement de l'AI » a poursuivi son travail de lobbying auprès des parlementaires pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap.

Les débats politiques aux Chambres, ainsi que la conférence de négociation qui a eu lieu en juin, n'ont pas permis d'aboutir à un compromis. A l'issue de cette conférence, le projet de révision a donc été enterré.

L'association « Non au démantèlement de l'AI » ayant atteint ses objectifs, les membres ont accepté sa dissolution en octobre. Un nouveau projet de révision pourrait être à nouveau demandé. C'est pour cette raison que notre association restera attentive au développement et au suivi de ce thème.



Vie de l'association

Notre association a participé à :

■ La journée d'études organisée par l'AIRHM (Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales) en collaboration avec la Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS) sur le thème « Vie à domicile : quels soutiens pour les familles ? ». Cette journée était en lien avec une enquête à laquelle notre association avait participé en novembre 2010. La responsable a retenu plusieurs offres intéressantes, entre autres nos centres aérés et le parrainage ados-jeunes adultes, offrant un soutien aux familles lorsque leur enfant handicapé vit à domicile.

Pour cette journée, nous avons sollicité des parents pour témoigner de leur expérience personnelle concernant les centres aérés. Notre intervention s'est vue enrichie de la présence de deux parents, ainsi que de témoignages écrits par ceux qui n'ont pas pu participer à cette journée.

Notre association est active dans:

- Le comité de Forum Handicap Neuchâtel

Notre association collabore avec :

■ La FRPA, notre association faïtière, régulièrement pour la gestion liée au contrat de prestation avec l'OFAS. De plus cette année, elle s'est réunie plusieurs fois pour étudier le projet de révision de la circulaire sur les subventions octroyées aux organisations liées à l'art.74 LAI. Les préoccupations et revendications de notre organisation faïtière ont pu être relayées au groupe de travail national par sa représentante, Madame Kirsten Gigase de Solidarité-handicap mental.

- L'école Pierre-Coullery pour l'accueil d'une stagiaire durant quatre mois, pour la formation des étudiants su sujet du handicap mental. Elle intervient trois fois par année et chaque cours est coanimé avec nos collègues en situation de handicap.

- Cerebral et insieme principalement pour les activités loisirs organisées pour les enfants et les adultes handicapés.

- Et pour la première fois avec la HEF-TS pour la formation des étudiants. Nous avons été mandatés pour présenter la formation continue et les loisirs des personnes en situation de handicap. Notre intervention s'inscrit dans le module réservé à l'environnement social et l'autodétermination de ces personnes. Nous avons préparé et coanimé le cours avec des personnes en situation de handicap, membres de notre comité ou du Club de formation Continue.

Notre association a encore :

- Aidé, conseillé et accompagné des personnes dans leurs démarches administratives. Nous constatons que notre association est particulièrement sollicitée lorsque les personnes souhaitent un conseil ou une aide de proximité.

- Présenté la contribution d'assistance aux résidants de Foyer Handicap de Neuchâtel.

- Participé à la soutenance d'un travail de bachelor de la HEF-TS sur le thème de l'intégration des enfants trisomiques dans les classes du canton de Neuchâtel.

Pour répondre au mieux aux besoins des personnes qui s'adressent à notre association, le comité et Madame Isabel Messer, secrétaire générale de notre association faîtière, ont rencontré Monsieur Jacques Laurent, chef du SIAM, concernant notre subvention cantonale. Cette rencontre aura permis de préciser les prestations de notre association et clarifier son fonctionnement lié à son organisation faîtière.

Comptes

FIDUCIAIRE  EAGOSTINI

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires STV-USF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la
ASSOCIATION NEUCHATELOISE ANTENNE HANDICAP MENTAL – LA CHAUX-
DE-FONDS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels pour
l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de
fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons
que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint.
Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des
anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

Un contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations de
contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des
documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications
des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et
autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de
ce contrôle.

Lors de notre révision, nous n'avons pas rencontré d'élément dont nous devons
conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire Vincent Deagostini



Vincent Deagostini
Réviseur responsable

Colombier, le 24 avril 2014

Annexes :
Comptes annuels 2013 (bilan, compte d'exploitation)

Vincent Deagostini
Lic. ès sc. économiques

Société 2
2013 Colombier

Tel ++41 32 841 68 03
Fax ++41 32 841 68 04

e-mail vdeagostini@bluewin.ch

Bilans au 31 décembre 2012 et 2013

	2013	2012
ACTIF	<u>90'890.75</u>	<u>94'401.61</u>
Circulant	<u>90'890.75</u>	<u>94'401.61</u>
Caisse	560.4	475.9
La Poste 23-4777-0	33'327.30	26'713.31
La Poste Déposito	3'089.70	52'944.80
La Poste E-deposito	50'071.55	0.00
Actifs transitoires	3'579.00	14'004.80
Impôt anticipé à récupérer	262.80	262.80
PASSIF	<u>90'890.75</u>	<u>94'401.61</u>
Fonds étrangers	7'091.40	11'157.95
Passifs transitoires	3'851.75	7'918.30
Provision salaires	3'239.65	3'239.65
Fonds propres	83'799.65	83'243.66
Solde initial	83'243.66	81'827.06
Résultat de l'exercice	555.69	1'416.60
Solde final	<u>83'799.35</u>	<u>83'243.66</u>

Comptes de résultats des exercices 2012 et 2013

Compte de profits et pertes	2013	2012
Produits d'exploitation	<u>304'305.40</u>	<u>311'537.55</u>
Subvention OFAS	222'747.70	222'747.40
Subvention Etat de Neuchâtel	45'000.00	40'000.00
Dons	5'159.35	5'180.00
Cotisations membres AHM	3'124.00	3'410.00
Contributions participants CFC	20'332.00	22'706.00
Contributions participants CA	5'715.10	5'405.00
Cours, encaissement divers	1'979.25	1'325.00
Produits financiers	248.00	307.60
Produits extraordinaires	0.00	10'456.55
Charges d'exploitation	<u>303'049.71</u>	<u>310'120.95</u>
Salaires	230'207.86	229'348.25
Charges sociales	36'827.35	37'753.35
Loyers	9'439.75	10'349.80
Frais de déplacements et formation	5'240.40	5'172.55
Honoraires	2'249.20	6'059.20
Honoraires mandataires	760.00	750.00
Assurances commerciales	490.80	490.80
Fournitures de bureau	1'059.60	1'075.10
Matériel de cours	6'135.30	7'276.15
Nourriture CA	3'579.25	3'154.75
Frais de ports, téléphones	3'173.50	3'240.15
Publicité, imprimés	2'463.00	2'518.30
Equipements	465.90	702.45
Frais de banque, poste	327.75	340.30
Actions spéciales	0.00	694.25
Frais divers	630.05	1'195.55
Résultat de l'exercice .	<u>555.69</u>	<u>1'416.60</u>

Comité

Anne-Catherine Lancaster	présidente
	Relations publiques
Florence Panza	vice-présidente
	Prestations pour enfants
Christiane Kernen	Prestations pour adultes
Florence Thévenaz	Relations publiques
Marie-Claude Locatelli	Prestations pour adultes
Jacques-Olivier Reymond	Prestations pour adultes
Pierre-André Jeanrenaud	Prestations pour adultes
Edy Maurer	Prestations pour enfants et Commission financière

Commission du Club de Formation Continue

Stéphanie Affolter, Blurette Baud, Anne Grau et Mary-France Popin
Sylvain Baud, Cédric Droz, Dominique Lüdin et Thierry Scholl

Donateurs

Contrôle des ouvrages en métaux précieux - La Chaux-de-Fonds
Les Artisans Boîtiers SA - La Chaux-de-Fonds
Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises
ADR Toitures et Energies SA - Fontaines
Meubles Leitenberg - La Chaux-de-Fonds
HE Finishing SA - La Chaux-de-Fonds
MEDOS International SA - Le Locle
Varo Refining Cressier SA
BCN - Neuchâtel

**Nous remercions
chaleureusement nos généreux
donateurs qui nous ont soutenus
financièrement dans la
réalisation des activités de
notre association.**

**Nous remercions également
le Cercle Philanthropique
l'UNION de nous avoir
gratuitement mis à disposition
leur salle de cuisine.**



Direction

Patrice Chaduc (70%)

Simone Juillerat Meyer (70%)

Stagiaire : Jenny Guéniat - Ecole Pierre Coullery

Club de Formation Continue

Abbet Luc
 Amos Anaïs
 Boillat Emilie
 Boillat Marie
 Bucher Bettina
 Bürgi Darryl
 De Marinis Antonella
 de Montmollin Muriel
 Devost Jean
 Dupasquier Anne
 Guggisberg Juliette
 Gabriel Claudine
 Grau Anne
 Guillet Elisabeth
 Hämmerli Raphaël
 Jaccard Michèle
 Jubin Mylène
 Kohler Patrick
 Kureth Aude
 Marcos Angel
 Mathis Christian
 Meyer Naetia
 Moine Truoutot Véronique
 Monteiro Aquilon Mélanie
 Montero Mélanie
 Morel Roland
 Neuenschwander Corinne
 Pheulpin Vincent
 Raval Leslie
 Raval Maude
 Rognon Sybille
 Saucy Frédéric
 Serafini David
 Sutterlet Pascal
 Veillon May

Centres Aérés

Boillat Marie
 Borel Mélissa
 Bréant Anaïs
 Clerc Elodie
 Charmillot Delphine
 Da Fonseca Romao Patricia
 Dos Santos Paiva Mickael
 Droz Aline
 Favre Camille
 Gaille Aurélie
 Grandjean Aurélie
 Guéniat Jenny
 Humbert-Droz Laurent
 Jacot Fanny
 Jacot Sylvianne
 Jubin Mylène
 Le Gall Fabien
 Manzia Hervé
 Meyer Naetia
 Mischler Lise
 Montero Mélanie
 Müller Wybaillie Naomie
 Orlando Déborah
 Pheulpin Vincent
 Phildius Lucie
 Rentsch Aline
 Sallin Sarah
 Saucy Frédéric
 Schnetz Juliette
 Sutterlet Jennifer
 Teuscher Florent
 Toscano de Morais Luna
 Wildhaber Lucie
 Wirth Kilian

et

Odeurs, saveurs, flaveur: Muriel Jaquet - Croix-Rouge, Neuchâtel
 Poterie Art'Terre : Danièle Crelier - Poterie, La Chaux-de-Fonds
 Trek Nature : Corine Estoppey



Antenne Handicap Mental

La Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

Numa Droz 68 cp 59
2301 La Chaux-de-Fonds

Louis Favre 1
2000 Neuchâtel

tél fax 032 914.10.10

tél 032 544.39.91



Site : www.antenne-handicap.com

E-mail: antenne_handicap@bluewin.ch

CCP 20-4777-0